Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 022-212200570-20260527-2026_35-DE

Mairie de
Le Faouët
Ar Faved
22290

République Française **Département COTES D'ARMOR**

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 27 mai 2026

Nombre de membres :

En exercice :	11
Présent :	09
Nombre de suffrage :	11

Date d'affichage :

01/06/2026

Convocation envoyée par voie dématérialisée:

20/05/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Le Faouët s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Michel MAHE, maire.

Etaient présents : Michel MAHE, Thierry LE GONIDEC, Véronique CONAN, Sylvie LE VEY, Gwenaëlle PIERRE, Jérôme COLAS, Adrien UGUET, Aurélie PLANTE, Corentin LEBESLOURD

Absents excusés : Pierre GUEGUEN et Lucie MERCIER

Procurations: Pierre GUEGUEN à Thierry LE GONIDEC

Lucie MERCIER à Michel MAHE

A été nommé comme secrétaire de séance : Thierry LE GONIDEC

D2026_35 Emprunt relais et ligne de trésorerie pour travaux de la salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle que la commune a besoin de faire un emprunt de 240 000 € et une ligne de trésorerie dans l'attente des subventions et du FCTVA.

Nous avons sollicité plusieurs banques :

- La Caisse d'Epargne,
- Le Crédit Mutuel
- Le Crédit Agricole

Emprunt	La Caisse d'Épargne	Le Crédit Mutuel	Le Crédit Agricole
Montant	240 000 €	320 000 €	240 000 €
Durée	24 mois	36 mois	24 mois
Frais de dossier	300 €	480 €	800 €
Taux d'intérêt	3.27	3.5050	3.07

Ligne de trésorerie	La Caisse d'Épargne	Le Crédit Agricole
Montant	60 000	150 000
Durée	12 mois	12 mois
Frais de dossier	800 €	300 €
Taux d'intérêt	1.93 (Tx ESTER)+1.10	3.07

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 022-212200570-20260527-2026_35-DE

Monsieur Le Maire propose de valider le plan de financement avec le Crédit Agricole car la ligne de trésorerie et l'emprunt sont en adéquation avec nos besoins.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents valide l'emprunt et la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole et autorise Monsieur Le Maire à signer tous documents s'y afférents.

Fait et délibéré à Le Faouët
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire,
Michel MAHE

Secrétaire de séance
Thierry LE GONIDEC

MAIRIE de LE FAOUET (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE